

DOSSIER DE PRESSE
SEPTEMBRE 2025

Avec le vélo Fluo, **VOUS CHOISISSEZ L'ARRIVÉE**



Gare



Sport



Réunion



Resto

fluo

La Région
Grand Est



Sommaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAGE 3

VÉLO FLUO : C'EST QUOI ?

PAGE 5

TESTÉ ET APPROUVÉ PAR...

PAGE 7

CARTE DES STATIONS

PAGE 8

LE PLAN VÉLO EN GRAND EST

PAGE 10

CONTACT PRESSE

PAGE 12

Les vélos Fluo prennent le départ : 500 vélos électriques pour faciliter les mobilités en gare

La Région Grand Est inaugure, ce vendredi 19 septembre 2025 à Obernai, son nouveau service de vélo Fluo. Première région en France à proposer un dispositif de location de vélos électriques en gare, elle engage ainsi le déploiement progressif de 500 vélos dans 52 gares du territoire d'ici la fin de l'année, marquant une étape majeure de sa politique de mobilité durable.

« Avec le service de vélo Fluo, nous poursuivons trois objectifs clairs : limiter l'emport massif de vélos à bord des trains, offrir une solution simple et pratique pour les derniers kilomètres à la descente du train, et contribuer à décarboner une part supplémentaire de nos mobilités. Car réussir la transition écologique dans les transports, c'est d'abord proposer des alternatives concrètes. Le service de vélo Fluo est précisément cela : un service utile, économique et accessible, pensé pour faciliter les déplacements quotidiens de tous. », a déclaré **Franck Leroy**, Président de la Région Grand Est.

Un projet qui s'appuie sur la concertation citoyenne

Parce qu'un service de mobilité n'a de sens que s'il répond aux attentes des habitants, la Région a organisé début 2024 une large consultation sur la plateforme participative « Ma Région Demain ». Les avis recueillis et les candidatures des territoires ont permis de sélectionner 52 premières gares qui bénéficieront du dispositif. Une démarche construite avec et pour les habitants.

Un service aux bénéfices multiples

Avec le service de vélo Fluo, la Région Grand Est ne se contente pas d'offrir un nouveau service : elle propose une réponse concrète aux défis de société. Le vélo, utilisé en complément du train, est un atout majeur pour la santé, l'environnement et l'économie des ménages.

Parce que 70 % des trajets en voiture font moins de 5 km, la Région souhaite encourager l'usage du vélo pour les déplacements de courte distance, en complément du train. Substituer ne serait-ce qu'un déplacement en voiture individuelle sur dix par le vélo permettrait d'éviter près de 1 million de tonnes de CO₂ par an en France, tout en offrant un véritable bénéfice pour la santé.

Selon l'OMS, parcourir 10 km à vélo chaque jour permet de gagner jusqu'à 2 ans d'espérance de vie. Le vélo contribue ainsi à lutter contre la sédentarité et incite à intégrer naturellement cette activité dans les trajets de tous les jours.

Enfin, le vélo constitue aussi un levier en faveur du pouvoir d'achat : quand l'usage d'une voiture représente en moyenne près de 6 000 euros par an (carburant, assurance, entretien, stationnement), celui d'un vélo ne pèse que 200 à 400 euros sur le budget des ménages.

Un service simple, connecté et accessible

Le déploiement des vélos Fluo se fera de manière progressive : 8 gares seront équipées d'ici fin septembre, parmi lesquelles Obernai (67), Benfeld (67), Colmar (68), Saint-Louis (68), Forbach (57), Hettange-Grande (57), Rethel (08) et Sedan (08). Le service s'étendra ensuite progressivement, pour atteindre 52 gares dans l'ensemble du Grand Est d'ici la fin de l'année.

Le principe est simple : le voyageur descend du train, loue un vélo électrique via l'application « Vélo Fluo Grand Est », l'utilise pour ses déplacements de la journée et le restitue à la même gare avant de reprendre le train.

Le service est conçu pour être à la fois pratique et flexible : la location est possible pour une durée maximale de 14 heures consécutives, la réservation peut s'effectuer jusqu'à 14 heures à l'avance et les vélos sont accessibles en continu, 24h/24 et 7j/7. L'assistance électrique intégrée garantit une accessibilité élargie, permettant à chacun, indépendamment de sa condition physique, de se déplacer aisément, y compris sur les reliefs parfois vallonnés caractéristiques du territoire Grand Est.



Une tarification attractive pour tous

Pour renforcer l'accessibilité du service et répondre aux besoins du plus grand nombre, la Région Grand Est propose une grille tarifaire simple et avantageuse :

- 6 euros pour une location de 14h consécutives ;
- 3 euros pour une location de 14h consécutives, seulement pour les détenteurs d'une carte Fluo valide ou d'un abonnement TER annuel (un justificatif est à fournir lors de la souscription dans l'application) ;
- Au-delà de 14h consécutives : 1 euro par tranche de 20 minutes supplémentaires.

Une innovation 100% française pour révolutionner la mobilité en gare

Le service vélo Fluo, conçu et assemblé en France, est fourni et exploité par Fifteen, un acteur reconnu de la mobilité partagée. L'entreprise assure à la fois la maintenance des vélos et la relation avec les utilisateurs. Les stations, compactes et ingénieuses, permettent de recharger jusqu'à dix vélos sur l'espace d'une seule place de parking.

Le Grand Est, pionnier de la mobilité durable

Avec plus de 9 000 km d'aménagements cyclables, un plan régional vélo 2022-2028 ambitieux visant 12 % de part modale d'ici 2030 et un plan d'investissement de 125 millions d'euros, le Grand Est confirme son rôle de chef de file des mobilités décarbonées.

Ces actions s'articulent avec les investissements régionaux dans les Pôles d'Echanges Multimodaux (35 millions d'euros depuis 2017 pour 86 sites aménagés), les infrastructures ferroviaires — la Région Grand Est étant la première région TER hors Île-de-France — ainsi que les réseaux routiers, le fluvial et portuaires.

La Région Grand Est agit avec conviction : pour décarboner, il faut inciter, et cela passe par une politique de l'offre ambitieuse, qui propose des solutions concrètes sur tous les modes de transport.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [fluo.grandest.fr](https://www.fluo.grandest.fr/velo-fluo/) : <https://www.fluo.grandest.fr/velo-fluo/>



Vélo Fluo

KÉZAKO ?

Pour équiper ce service innovant de vélo en gare, la Région Grand Est a sélectionné les technologies matérielles et logicielles de **l'entreprise française Fifteen**. Fifteen assurera également l'exploitation quotidienne du service et la maintenance de la flotte.

Grâce à sa technologie de recharge innovante, la station Fifteen se distingue par sa compacité et sa facilité d'installation. Aimantés les uns aux autres, les vélos se rechargent en série : chaque borne de recharge peut donc recharger jusqu'à 10 vélos simultanément sur l'espace d'une place de parking voiture.

Ainsi, le nouveau service s'intègre efficacement aux abords des gares, sans nécessiter de lourds travaux de voirie.

Avec un cadre en aluminium adapté à toutes les morphologies, un frein avant à disque, une assistance électrique automatique, et des pneus renforcés, le vélo électrique choisi par la Région Grand Est allie **la robustesse d'un vélo en libre-service et le confort d'un vélo électrique personnel**.

L'ensemble des technologies de Fifteen est conçu en France. Les vélos sont assemblés dans les Hauts-de-France et les stations en Bourgogne-Franche-Comté.

Les vélos, équipés de capteurs connectés, transmettent en temps réel des données anonymisées sur leur état, l'usage et les trajets effectués. Ces informations permettent d'optimiser la gestion du service, d'évaluer son impact et d'alimenter un diagnostic de la cyclabilité du territoire, partagé avec les collectivités. Des enquêtes annuelles complèteront ce dispositif en recueillant les besoins des usagers pour le déploiement de nouvelles stations. Chaque station est équipée d'un totem explicatif détaillant les étapes pour déverrouiller et utiliser son vélo.

UNE TARIFICATION ATTRACTIVE POUR TOUS

Pour renforcer l'attractivité du service et répondre aux besoins du plus grand nombre, la Région Grand Est propose une grille tarifaire simple et accessible.

6€

les 14h consécutives

3€

pour les détenteurs d'une carte Fluo valide ou d'un abonnement TER annuel, justificatif d'achat à joindre dans l'application lors de l'inscription.

Au-delà de 14 h consécutives de location : 1 € / 20 min

Une pré-autorisation de paiement de 35€ est demandée à la banque de l'utilisateur au début de chaque location pour garantir le paiement. Ce montant n'est pas prélevé mais peut néanmoins être visible temporairement sur son compte bancaire.

L'APP VÉLO FLUO GRAND EST

Depuis l'application mobile **Vélo Fluo Grand Est** (téléchargeable gratuitement sur Google Play Store et App Store), les utilisateurs pourront localiser une station à proximité, choisir un tarif, déverrouiller un vélo, ou encore activer le guidage GPS à tout moment.

Via l'application, disponible en français et en anglais, les utilisateurs pourront également réserver un vélo jusqu'à 14 heures maximum avant leur arrivée en station.

À noter qu'il est strictement interdit d'embarquer un vélo Fluo à bord d'un train.



Plus de détails à retrouver :

- dans l'application mobile Vélo Fluo Grand Est
- sur le site internet Fluo Grand Est, rubrique "Vélo Fluo"
- directement en station

Commencer un trajet en station

1. Ouvrir l'application et scanner le QR code du vélo en bout de rangée
2. Démarrer la location et, après le signal sonore, appuyer sur le frein gauche du vélo pour le libérer de la station en douceur.

Faire des arrêts

Pendant les 14 heures de location, l'utilisateur peut verrouiller son vélo pour effectuer autant d'arrêts qu'il le souhaite. Une fois verrouillé, le vélo est sécurisé.

1. Garer le vélo sur une zone de stationnement pour vélos.
2. Dans l'application, appuyer sur "Verrouiller".
3. Pour repartir, appuyer sur "Déverrouiller".

Terminer un trajet

Tous les trajets doivent obligatoirement prendre fin à la station de départ.

1. Raccrocher le vélo en station en bout de rangée, en veillant à bien coller les aimants avant et arrière du cadre au vélo précédent.
2. Un signal sonore indique que le vélo a bien été rendu.

Testé et approuvé

PAR LE PRÉSIDENT



Le vélo Fluo a été testé en conditions réelles par Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, qui a souhaité l'expérimenter personnellement avant son lancement officiel.

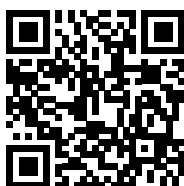
Voir la vidéo :



PAR VOUS



Le 3 septembre, à la Foire de Châlons, le vélo Fluo a été présenté en avant-première. Découvrez les témoignages de celles et ceux qui l'ont testé :

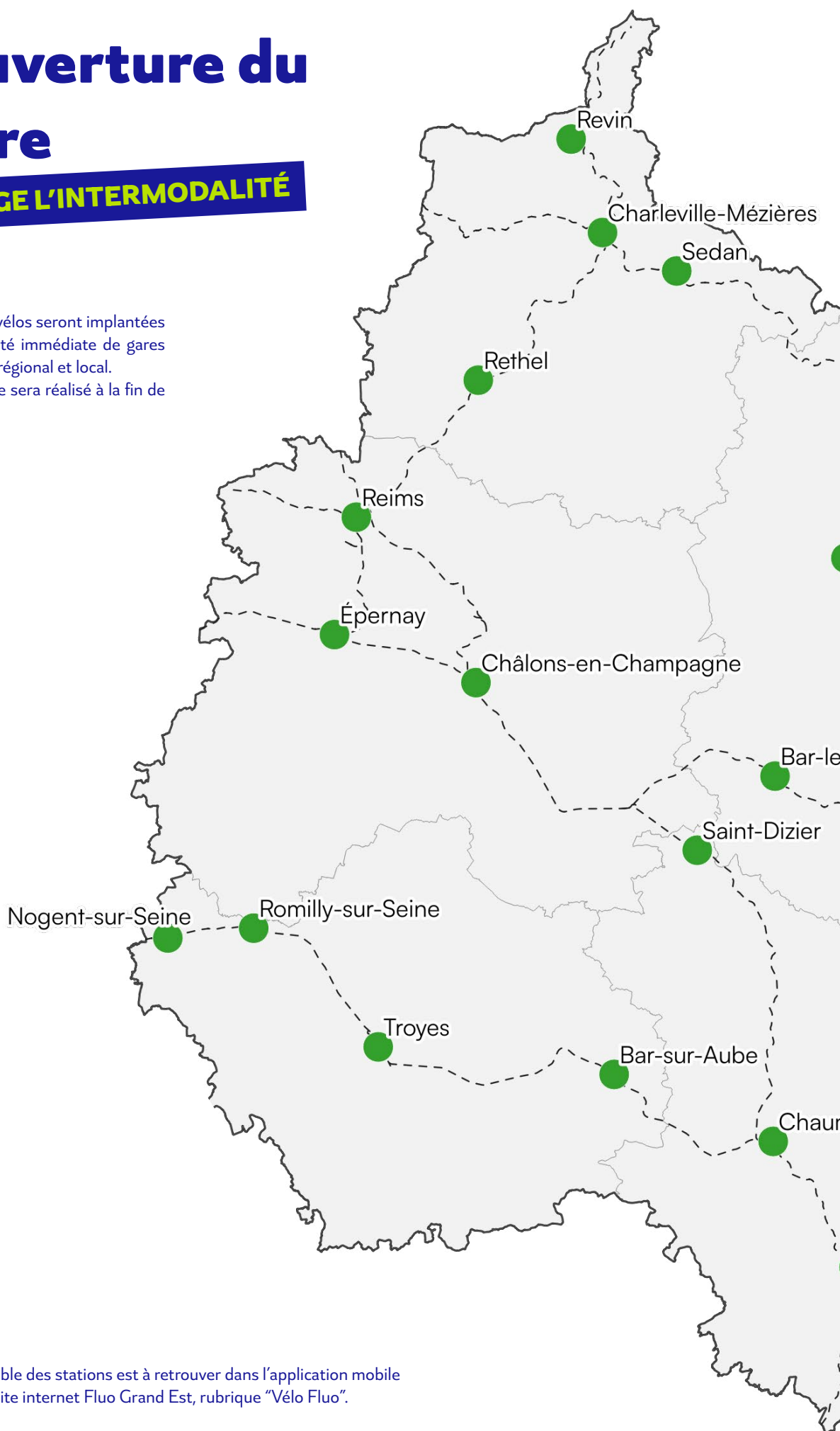


Une couverture du territoire

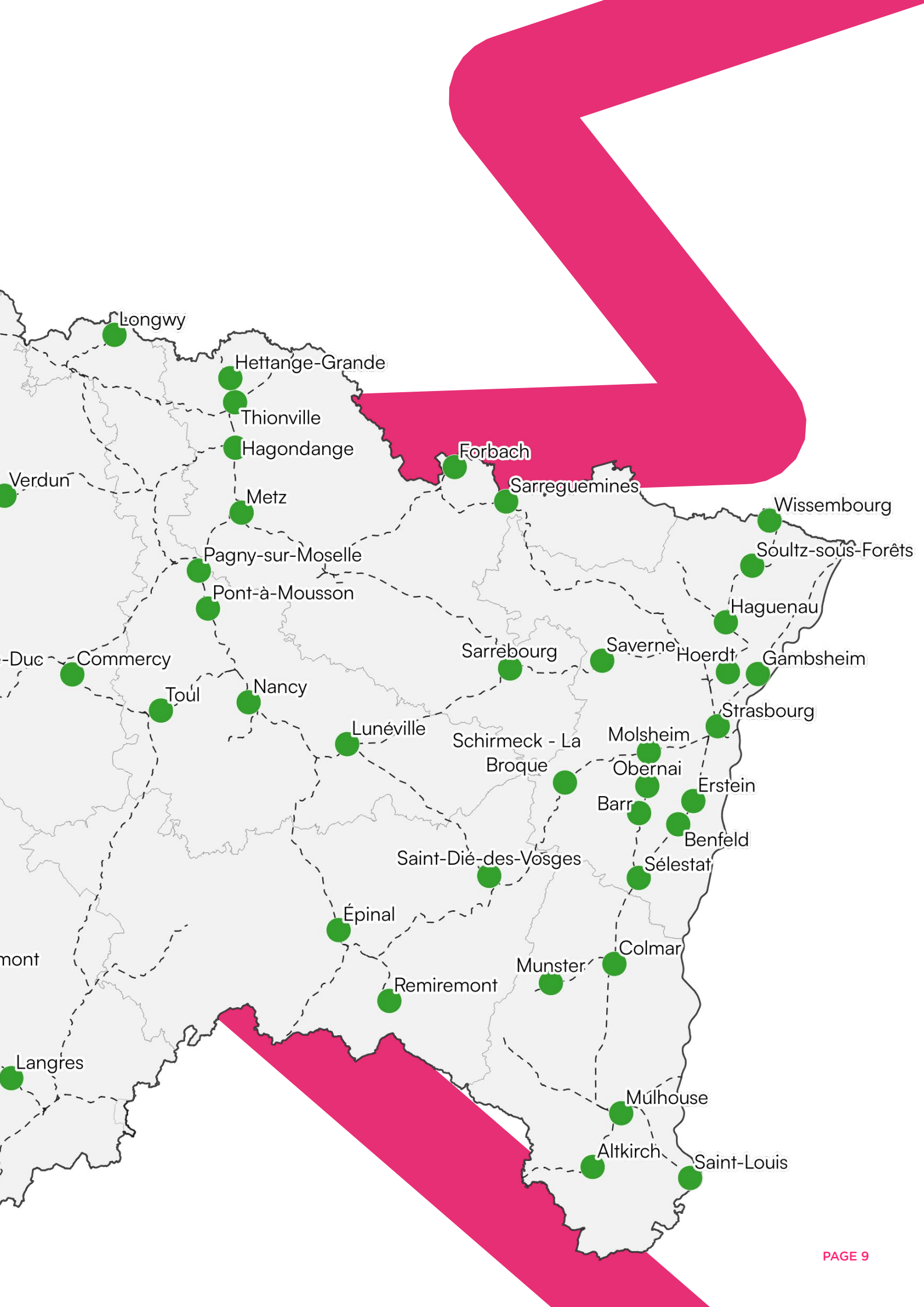
QUI ENCOURAGE L'INTERMODALITÉ

À terme, 52 stations de 5 à 20 vélos seront implantées dans 52 communes, à proximité immédiate de gares ferroviaires d'intérêt national, régional et local.

Un bilan de ce nouveau service sera réalisé à la fin de l'exercice 2026.



La carte interactive de l'ensemble des stations est à retrouver dans l'application mobile Vélo Fluo Grand Est et sur le site internet Fluo Grand Est, rubrique "Vélo Fluo".



Le plan vélo

EN GRAND EST

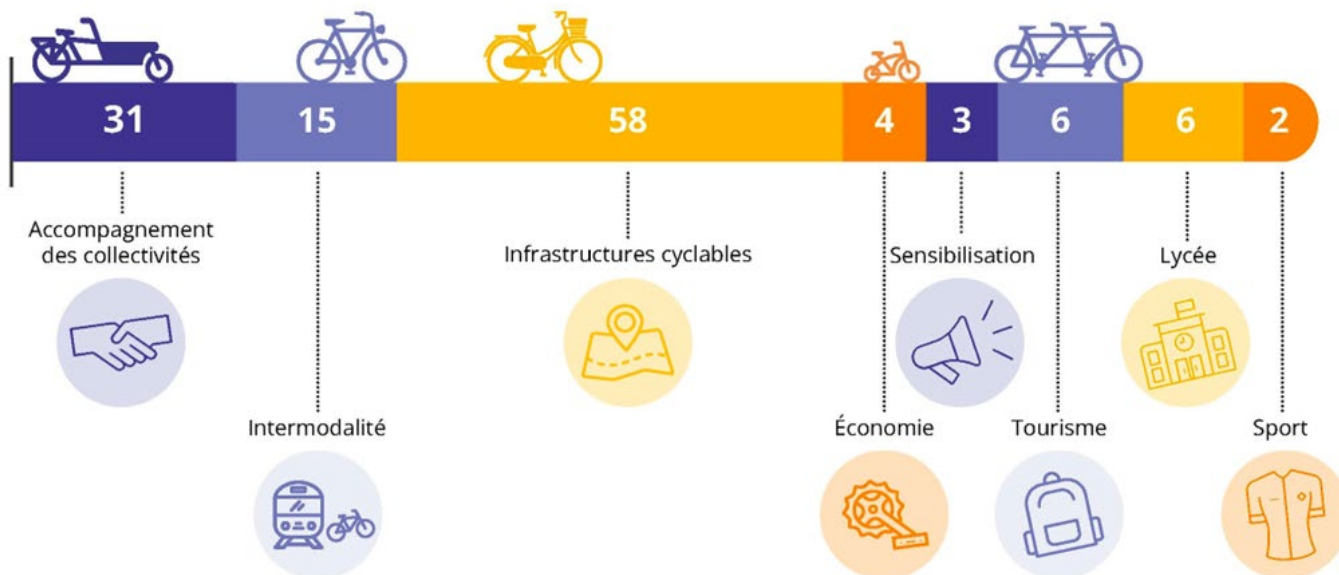
Pratique, économique, non polluant, le vélo est un outil efficace en faveur de l'environnement et tout aussi performant pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants. Parce qu'elle souhaite être la 1^{ère} région cyclable de France, la Région Grand Est a voté en juin 2022 son plan vélo 2022 – 2028. Une stratégie unique et ambitieuse dotée de 125 millions d'euros pour **réussir le pari de développer toutes les formes de pratique du vélo sur le territoire et au-delà.**

La Région s'inscrit dans la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), une politique visant une part de transport à vélo de 12 % d'ici 2030. En 2019, le Grand Est atteignait 2,8 % contre 3 % au niveau national. Ce défi suppose d'augmenter de manière significative la pratique dans tous les territoires, qu'ils soient urbains, périphériques et ruraux.

Pour atteindre ces objectifs, la Région – coordinatrice des mobilités – souhaite **encourager massivement la mobilité cyclable** en déployant une stratégie à 360°, qui soit à la fois :

- Intégrée à toutes ses compétences en lien avec le cycle : la mobilité bien entendu mais aussi la jeunesse, la formation professionnelle, le développement économique, la promotion touristique ou encore l'aménagement, le sport, la santé et les lycées.
- Développée au-delà des frontières en associant les régions et pays voisins pour assurer une continuité d'itinéraires et de services.

Six ans, c'est le temps que s'est donné la Région pour réussir la (re)mise en selle de ses territoires. Structuration d'une filière « cycle » en Grand Est, promotion de l'usage du train grâce à la combinaison train + vélo, développement du cyclotourisme et du sport-santé, sont autant de leviers qui seront activés pour faire vivre le vélo en Grand Est.



TOUS À VÉLO : 8 ENGAGEMENTS ET 31 ACTIONS POUR Y PARVENIR

Inspiré de territoires cyclables ambitieux et répondant aux attentes fortes des collectivités, des acteurs locaux, des habitants, le Plan Vélo est le fruit d'une large concertation et d'une vision partagée se déclinant en 31 actions concrètes. Coordonnées par la Région en lien avec les 135 Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM) du territoire et les Départements, ces actions sont regroupées sous 8 engagements thématiques :

1. Coordonner et accompagner les actions des 135 AOM autour du vélo

- Les actions :
- Animer le réseau d'acteurs sur la mobilité cyclable
 - Soutenir l'élaboration des stratégies cyclables locales
 - Accompagner les AOM dans la mise en œuvre de leur stratégie

2. Train + vélo : améliorer l'intermodalité grâce à Fluo Grand Est

- Les actions :
- Implanter un système de location de vélos Fluo dans les gares
 - Aménager des stationnements vélo qualitatifs et quantitatifs à proximité et dans les gares
 - Augmenter les capacités d'emport des vélos dans les trains

3. Soutenir la mise en œuvre d'infrastructures cyclables

- Les actions :
- Soutenir la réalisation des véloroutes et voies vertes, des infrastructures cyclables autour des gares et des infrastructures cyclables autour des équipements d'intérêt régionaux
 - Faire émerger le maillage cyclable régional

4. Faire de la filière vélo, un levier économique

- Les actions :
- Favoriser des synergies pour développer la production locale
 - Soutenir le développement des compétences par la formation
 - Sécuriser les approvisionnements en pièces détachées
 - Développer la production d'accessoires vélo
 - Encourager le marché secondaire de la filière vélo

5. Encourager tous les habitants à se(re)mettre en selle

- Les actions :
- Accompagner les acteurs locaux à communiquer sur les bienfaits du vélo
 - Soutenir les structures réalisant de la (re)mise en selle
 - Aider à l'achat de vélos adaptés et de vélos à assistance électrique (VAE) classique ou cargo

6. Le Grand Est, une destination cyclotouristique attractive

- Les actions :
- Structurer les itinéraires cyclables touristiques
 - Soutenir la mise en tourisme et les services aux cyclotouristes
 - Promouvoir les destinations cyclables touristiques

7. Favoriser la pratique cyclable auprès des lycéens et des apprentis

- Les actions :
- Equiper les lycées de stationnements vélo
 - Sensibiliser les lycéens et aider à leur bon équipement
 - Réaliser des plans de déplacement établissement scolaire (PDES) dans les lycées
 - Soutenir les sorties et voyages à vélo des lycéens et apprentis
 - Favoriser la logistique à vélo au sein du lycée

8. Sensibiliser aux pratiques cyclables sportives

- Les actions :
- Accompagner les associations sportives dans la réalisation d'actions d'animation et de sensibilisation
 - Soutenir la création d'équipements sportifs adaptés aux différentes pratiques
 - Rendre visible et contribuer à la féminisation de la pratique sportive
 - Accompagner l'émergence du handicycle

Restez informés !

Ne ratez rien du nouveau service de
vélo Fluo : ouverture des stations,
actus, coulisses et avant-premières
directement dans votre boîte mail !



fluor

La Région
Grand Est

CONTACT : PRESSE@GRANDEST.FR